

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ECHIQUIER CREDIT SRI EUROPE - Action I (ISIN : FR0011829050)

Compartiment de la SICAV Echiquier gérée par La Financière de l'Echiquier

Objectifs et politique d'investissement

OPCVM de classification « Obligations et autres titres de créances libellés en euro ». L'objectif d'Echiquier Credit SRI Europe est d'obtenir une performance similaire ou supérieure à l'indice IBOXX EURO CORPORATE 3-5 ANS.

L'objectif de gestion de l'OPCVM est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) tels que la politique environnementale de l'émetteur, la protection des salariés ou encore la compétence de l'équipe dirigeante, selon une double approche ESG « best in universe » et « best effort ».

L'OPCVM n'étant ni indiciel, ni à référence indicielle, l'indice IBOXX EURO CORPORATE 3-5 ans ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance. Cet indice, utilisé uniquement à titre indicatif est représentatif de la performance des emprunts privés en euros. Il est calculé coupons réinvestis et en euros. L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que la composition du portefeuille pourra s'éloigner sensiblement de celle de son indicateur de référence.

L'OPCVM met en œuvre une gestion active et discrétionnaire qui s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres obligataires (« bond-picking »). La stratégie d'investissement est fondée sur l'étude du contexte économique de la zone euro afin d'établir la stratégie d'exposition au risque de taux d'intérêt. Les caractéristiques de chaque émetteur et de chaque émission sont ensuite analysées à l'aide de critères micro-économiques ou de l'analyse financière interne pour déterminer l'exposition du portefeuille aux risques spécifiques.

Echiquier Credit SRI Europe est investi avec un maximum d'exposition de 100% de son actif, en titres obligataires ou titres de créances négociables issus d'émissions publiques ou privées de la zone Europe (Union Européenne, Association Européenne de Libre Echange ou Royaume Uni - avec un maximum de 10% de l'actif en dehors de cette zone pour les titres obligataires). Ces titres sont libellés en euros (10% maximum de l'actif net sur des devises autres). Les titres sont majoritairement notés au minimum BBB- par Standards & Poor's ou équivalent (catégorie Investment Grade), ou considérés comme tels par l'équipe de gestion. La part des titres ne faisant pas l'objet de notation par une agence ou d'une notation inférieure à BBB-(réputés « spéculatifs ») ne pourra pas dépasser 20% de l'actif net pour les titres de créances et 40% pour les titres obligataires.

L'appréciation du risque de crédit repose sur la recherche et l'analyse interne de La Financière de l'Echiquier ainsi que sur les notations proposées par les agences.

Dans le cadre de la construction du portefeuille et de l'appréciation des critères extra financiers, l'équipe de gestion sélectionne des valeurs selon une méthodologie interne de notation ESG, après application d'un filtre d'exclusions sectorielles.

Cette approche peut impliquer certaines limites méthodologiques détaillées dans le prospectus. Par ailleurs, pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation extra-financière mise en œuvre dans l'OPCVM et ses limites, l'investisseur est invité à se référer au Code de Transparence de La Financière de l'Echiquier disponible sur le site internet www.lfde.com.

Echiquier Credit SRI Europe pourra intervenir sur le marché des instruments financiers à terme pour :

- Couvrir le portefeuille contre le risque de taux et éventuellement contre le risque de change.
- Exposer de façon exceptionnelle le portefeuille au risque de taux. L'exposition au-delà de 100% de l'actif sera utilisée de manière ponctuelle et ne dépassera en aucun cas 110% de l'actif net de l'OPCVM.

L'exposition aux devises non euro ne pourra pas dépasser 10% de l'actif.

L'échéance maximum des titres de créances sera de 5 ans. Ces titres bénéficient majoritairement d'une notation Investment Grade. Echiquier Credit SRI Europe pourra investir jusqu'à 20% de son actif net en TCN émis par des émetteurs réputés spéculatifs selon les agences de notation, ou non notés. Ces titres sont émis par des émetteurs appartenant à des groupes suivis par la recherche interne de La Financière de l'Echiquier.

Durée de placement recommandée : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 2 ans.

Affectation des revenus : Capitalisation.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats:

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas Securities Services et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Fréquence de valorisation : La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé



rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 4 5 6 7

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif net à son univers d'investissement.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou des titres obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de sa valeur liquidative.

Garantie : Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

| | | |
|------------------------|---------------|--|
| Frais d'entrée | 3.00 % | Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. |
| Frais de sortie | Néant | Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. |

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année

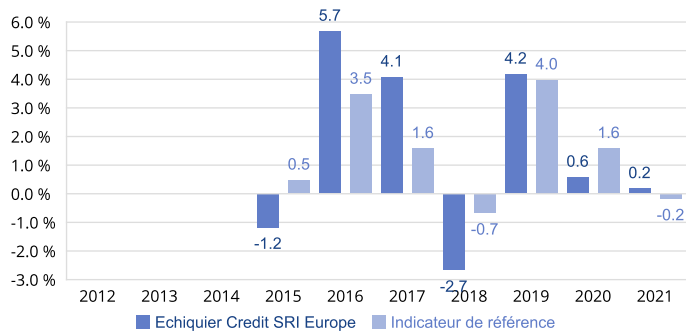
| | | |
|-----------------------|---------------|--|
| Frais courants | 0.60 % | Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 31/03/2022 (frais de gestion et commissions de mouvement). Ils excluent les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. |
|-----------------------|---------------|--|

Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

| | |
|----------------------------------|--------------|
| Commission de performance | Néant |
|----------------------------------|--------------|

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet www.lfde.com et sur simple demande auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris.

Performances passées



Date de création de l'OPCVM : 2007

Date de création de l'action : 12/05/2014

Devise de référence : EUR

Indicateur de référence : IBOXX EUR CORP 3-5 ANS

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le calcul des performances prend en compte l'ensemble des frais et commissions.

Le calcul des performances tient compte des éléments de revenus distribués. Les performances sont calculées en Euros

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Le prospectus de la SICAV ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris ainsi que sur le site internet : www.lfde.com.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types d'actions. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces actions dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet de la société.

D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La VL est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : www.lfde.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de La Financière de l'Echiquier ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.lfde.com ou sur simple demande auprès de la Société de gestion.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société de gestion La Financière de l'Echiquier est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 04/07/2022.